gent l'avaient aigri et il ne voyait plus personne.

Les bâtiments occupés par les époux Cabot étaient vastes. L'habitation était composée de plusieurs pièces au rez-de-chaussée, à l'étage trois pièces dont deux seulement habitées.

L'une était occupée par les époux Cabot ; l'autre, par la sœur de Mme Cabot, Honorine Lotti, un peu simple d'esprit, qui avait toujours été considérée jusqu'à ce jour comme simple bonne.

Depuis quelques mois, on appelait cette habitation « la maison mystérieuse » car personne ne répondait plus aux appels extérieurs.

LA NUIT DU DRAME

Le drame qui fut précédé d'une mise en scène véritablement extraordinaire, eut probablement comme prélude la visite, accomplie vendredi soir vers 10 heures, par un homme d'affaires.

Alors que toute la population dormait d'un profond sommeil, M. Joseph Deffenne, maire, était réveillé vers minuit et demi par des crépitements. Etant descendu dans la rue, il aperçut un incendie déjà immense dans les bâtiments occupés par M. Cabot.

Une voisine, Mme Debeugny, s'était aussi réveillée et donna l'alarme dans la commune.

Se dirigeant rapidement vers l'habitation, M. Deffenne, étonné de ne voir personne autour de la maison, y pénétra et trouva le rez-de-chaussée complètement saccagé. Tout y était brisé et de nombreux papiers gisaient au milieu des débris de toutes sortes, le tout éclairé par une lampe à pétrole.

Il gravit l'escalier conduisant à l'étage. A gauche, il trouva dormant d'un profond sommeil, Honorine Lotti qu'il réveilla difficilement.

La chambre à coucher des époux Cabot était éclairée par une lampe électrique. Il aperçut tout habillés, couchés sur leur lit, Cabot et sa femme. Les oreillers étaient tachés de sang; l'homme et la femme avaient cessé de vivre.

Pendant ce temps, l'incendie se développait dans l'atelier qui formait un vaste brasier; les pompiers, sous la direction du lieutenant Deffenne, combattirent le feu avec un tel succès qu'ils parvinrent à sauver les bâtiments du fond et les remises.

Ils purent même retirer du brasier deux autos qui ne sont qu'en partie endommagées.

M. Deffenne, maire, prévint la gendarmerie de Bapaume.

NAVRANTES CONSTATATIONS

Tout dans la maison avait été pillé; seule, la pendule posée contre la glace de la cheminée avait été épargnée. Tout le reste n'était qu'un amas de débris.

Les gendarmes commencèrent leur enquête; voulant gagner l'étage, ils virent attachées sur la porte donnant sur l'escalier la Médaille militaire et la Croix de guerre avec six palmes de Cabot avec cette inscription en grandes lettres écrites à l'encre: « Halte! Salnez! »

Ils entrèrent dans la chambre à coucher. La femme, couchée sur le dos, les mains le long du corps, avait la figure calme, le sang ayant coulé de chaque côté de la bouche. Un projectile était entré par la tempe gauche pour ressortir sous l'oreille gauche.

Le mari avait la tête proche de celle de sa femme, le buste sur le lit, les jambes touchant le sol, la figure non moins calme, le sang coulant de la bouche, un projectile ayant pénétré derrière l'oreille droite n'était pas ressorti.

Le corps de M. Cabot était encore chaud et la main droite crispée tenait un revolver du calibre de 9 millimètres.

Les deux projectiles tirés avaient fait à déterminer une mort rapide ces deux victimes.

Sur la table de nuit se trouvait une lettre cachetée dont la suscription semblait émanée de la main de la femme adressée au Procureur de la République à Arras, qui faisait connaître la détermination prise par les époux. On en connaîtra le contenu que demain.

Là ne devaient pas s'arrêter les constatations toutes plus ou moins tragiques de cet affreux drame.

On sut par ce que l'on put tirer des réponses plus ou moins évasives d'Honorine Lottie qui ne cessait de sangloter en tenant les propos les plus incohérents, que vendredi soir les trois personnes avaient absorbé une certaine quantité d'alcool et de vin et que l'on dût faire pression sur Honorine pour lui en faire absorber jusqu'à l'ivresse. De toute la nuit elle ne vit rien, n'entendit rien.

On trouva dans la cuisine deux litres d'alcool en partie vides, et deux bouteilles de vin complètement vides. C'est probablement dans cet excès de boisson que les époux Cabot se laissèrent aller à se donner la mort après une commune entente.

Il fut encore permis de découvrir, malgré la dévastation de l'incendie que dans l'atelier une certaine quantité d'essence avait été répandue. On retrouva par-ci par-là des bidons vides de même que l'on retrouva des boîtes ayant contenu de la poudre et quantité de cartouches, et aussi une vingtaine de fusils.

Il est fort heureux que cet arsenal de guerre, au milieu du foyer d'incendie n'ait pas occasionné d'accident parmi les pompiers et les habitants occupés à combattre le sinistre.

Comme on le voit, Cabot pour la conception de l'exécution de son épouvantable forfait a fait preuve d'un rare acharnement.

LES CAUSES DE LA TRAGÉDIE

Il va sans dire que toutes ces hypothèses sont émises pour expliquer le drame, les conversations les plus diverses vont leur train.

Cabot, c'est certain, se trouvait aux prises avec les difficultés les plus graves au point de vue financier. Pour y faire face, il aurait employé des moyens délictueux. Des plaintes avaient été déposées contre lui et les gendarmes l'avaient interrogé à ce sujet.

Il y a quelques jours, les hommes d'affaires le pressaient et c'est poussé par tout ce tracas que l'ancien sergent aviateur prit la funeste détermination d'accomplir ce triste drame, ayant même réussi à entraîner sa femme dans sa fatale réalisation.

Bien entendu, dès que la gendarmerie eut terminé ses premières constatations, elle avisa le Parquet d'Arras samedi matin à la première heure, mais ce dernier ne crut pas devoir se rendre sur les lieux, l'action de la justice étant éteinte du fait de la mort de Cabot.

Seul, M. Dumont, juge de paix du canton de Bapaume, accompagné de son greffier, s'est transporté à Achiet-le-Petit, samedi dans la matinée, et a pu faire les constatations d'usage.

Le prochain remaniement ministériel

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Paris, 9 janvier (de l'*Agence Havas*). — La déclaration du chancelier Brüning à l'ambassadeur d'Angleterre, à Berlin, a apporté un argument puissant à ceux des parlementaires qui, comme M. Pierre Laval, estiment que la situation extérieure commande l'union de tous les partis. Quelques députés radicaux qui, hier encore, déclaraient qu'en raison des positions prises, au cours de la présente législature, un élargissement du Cabinet Laval apparaissait difficilement réalisable, tenaient, cette après-midi, un langage sensiblement différent et se montraient moins hostiles au principe d'une concentration gouvernementale.

On prête à M. Laval l'intention d'en montrer la nécessité, dans une déclaration publique, au lendemain de la reprise des travaux parlementaires et avant même d'entreprendre les pourparlers avec les chefs des principaux groupes des deux Chambres. Ceux-ci seront donc nettement fixés sur le caractère et la portée de la tentative que se propose de faire le président du Conseil. M. Laval s'en est longuement entretenu, aujourd'hui, avec M. Tardieu. Tous deux se sont trouvés complètement d'accord et le ministre de l'Agriculture a déclaré au président du Conseil qu'il se tenait à son entière disposition, soit qu'il veuille le maintenir à son poste actuel, soit qu'il l'appelle à succéder à M. Maginot, au ministère de la Guerre.

Aucune décision, en effet, n'est prise quant à l'attribution éventuelle des portefeuilles dont les titulaires viendraient à changer. Un seul point semble acquis, dès maintenant, c'est que M. Laval assumera, avec la présidence du Conseil, la direction des Affaires étrangères. M. Aristide Briand devant être sollicité de maintenir son concours au Gouvernement en qualité de ministre d'Etat. Néanmoins, différents noms sont mis en avant pour le portefeuille de l'Intérieur, notamment ceux de M. Louis Barthou, sénateur des Basses-Pyrénées, ancien président du Conseil; Albert Peyronnet, sénateur de l'Allier, et Cathala, député de Seine-et-Oise, actuellement sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur. Mais tout pronostic serait prématuré quant à l'issue de la crise ministérielle qui, d'ailleurs, n'est pas encore officiellement ouverte.

L'AGRESSION contre le consul d'Italie

L'état de la victime est satisfaisant

Paris, 9 janvier. — L'état de santé de M. Gentile, consul général d'Italie,

(Wide World photos.)

MICHEL RICHICHI
qui a voulu tuer le consul d'Italie

reste très satisfaisant, ainsi qu'en témoigne le bulletin de santé suivant:

« Le blessé a passé une bonne nuit. Etat satisfaisant ».

LE GÉNÉRAL DAWES N'EST PAS CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DES ÉTATS-UNIS

Chicago, 9 janvier. — Le général Dawes, ambassadeur des Etats-Unis, à Londres, a démenti formellement le bruit selon lequel il aurait l'intention de poser sa candidature à la présidence des Etats-Unis. Il a qualifié cette suggestion de purement fantaisiste.

LES AVIATEURS CODOS ET ROBIDA SONT ARRIVÉS A CALCUTTA

Bombay, 9 janvier. — Les aviateurs français Codos et Robida ont effectué, aujourd'hui, le vol Karachi-Calcutta en 10 h. 45.

DES INONDATIONS DANS L'AVESNOIS

Par suite des pluies continuelles, le bassin industriel de la Sambre, de Landrecies à Jeumont plus particulièrement, est par endroits submergé et pour peu que l'inondation progresse, on peut s'attendre à une véritable catastrophe.

Les dégâts causés par l'eau et la tempête sont déjà assez importants; de nombreuses caves ont été inondées à Marpent, Boussois, Recquignies, Jeumont, etc..., des routes ravinées, des poteaux électriques renversés, privant de lumière plusieurs hameaux.

En sortant de l'école, un enfant est tué par un camion, à Lille

Un terrible accident, qui a coûté la vie à un enfant de 8 ans, s'est produit hier, vers 17 heures, à l'angle des rues d'Iéna et Jules-Guesde.

La jeune victime, Michel Cauberghe, demeurant 103, rue des Postes, venait de sortir de l'Ecole Ampère, rue Jules-Guesde. Un de ses petits camarades l'accompagnait. Il traversait le carrefour alors qu'un camion du Coq Hardi, conduit par M. Maurice Desmettre, demeurant rue Pasteur, à Mons-en-Barœul, s'y engageait. Tout à coup M. Desmettre entendit des cris et vit une dame qui venait de ramasser le jeune Cauberghe. Le pauvre enfant, happé par le véhicule, avait le crâne ouvert et avait été tué sur le coup. Il fut transporté dans un café proche, où un docteur, appelé, ne put que constater le décès.

Le commissaire du 6e arrondissement, informé, a commencé aussitôt son enquête. M. Desmettre, interrogé, déclara n'avoir rien vu. L'enquête établira difficilement les circonstances possibles de ce déplorable accident.

Avant les funérailles de M. Maginot

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

LE DEFILE DES VISITEURS

A 19 h. le défilé des visiteurs, nombreux jusqu'à la dernière minute, prend fin et les portes du ministère sont closes.

M. Paul Painlevé a chargé le général Requin, chef du Cabinet militaire de M. Maginot, de renouveler l'expression de sa profonde sympathie à Mme Maginot mère et ses excuses de ne pouvoir assister à la cérémonie.

Le corps de M. André Maginot a été mis en bière à 20 h., en présence de sa famille, de M. Pierre Laval, président du Conseil, de M. André Tardieu et des membres des Cabinets civil et militaire.

UN TÉLÉGRAMME DE LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS

La Fraternelle des Combattants roubaisiens nous communique le texte de la dépêche envoyée à l'occasion de la mort de M. Maginot:

Famille Maginot,
Ministère Guerre, Paris.

Fraternelle Combattants Roubaisiens s'incline respectueusement devant le grand Français disparu, qui a fait magnifiquement son devoir comme citoyen, soldat, ministre, voulant et faisant toujours plus grand le prestige du pays.

Robyn, président.

LA DIFFUSION DE LA CÉRÉMONIE DES OBSEQUES

Paris, 9 janvier. — M. Guernier, ministre des P. T. T. a donné à ses services des instructions pour que la diffusion de la cérémonie des obsèques de M. Maginot soit assurée par toutes les stations radiotéléphoniques du réseau de l'Etat, les stations privées et la poste Radio colonial. la diffusion comportera, à 9 h., la cérémonie religieuse dans la chapelle Saint-Louis des Invalides et vers 10 h., l'éloge funèbre de M. Maginot prononcé par M. le président du Conseil.

Les émissions du soir seront, en signe de deuil national, supprimées, à partir de 21 h. dans les stations du réseau de l'Etat.

LES OBSEQUES A REVIGNY

Bar-le-Duc, 9 janvier. — Les obsèques de M. Maginot seront célébrées comme suit, lundi, à Revigny. La levée du corps se fera à la gare de la petite vitesse, en présence des autorités officielles et d'un bataillon du 94e régiment d'infanterie de Bar-le-Duc. Le cortège se mettra en route dans l'ordre suivant: deux escadrons du 6e cuirassiers de Verdun, un bataillon du 94e d'infanterie, les drapeaux des délégations d'anciens combattants, une prolonge d'artillerie avec les couronnes, la prolonge portant le corps, les membres des cabinets civil et militaire, la famille, puis, marchant seul, M. Charles Dumont, ministre de la Marine et ministre de la Guerre par intérim, le maire de Revigny, le préfet de la Meuse, les parlementaires, les Conseils général et municipal, les délégations des corps constitués, les délégations d'anciens combattants. Les troupes rendront les honneurs sur tout le parcours.

Sur la place de la mairie, la prolonge portant le corps se placera devant le monument aux morts de la guerre. Quatre discours seront prononcés: par le maire de Revigny, le préfet de la Meuse, un parlementaire et un ancien combattant. Puis les troupes défileront: cuirassiers, fantassins, artilleurs, chars d'assaut, sapeurs du génie. Des avions survoleront le défilé.

Le cortège gagnera ensuite l'église où Mgr Ginisty, évêque de Verdun, présidera un service funèbre.

Souvenirs d'un artilleur originaire de Wasquehal qui, devant Douaumont, combattit sous les ordres du sergent Maginot

La mort de M. Maginot rappelle bien des anecdotes sur la vie de l'homme d'Etat.

A différentes reprises, nous avions déjà parlé des souvenirs du sergent François Descamps, de la 19e compagnie du 365e R.I., actuellement premier adjoint au maire de Marcq-en-Barœul, qui fit campagne avec le ministre défunt et contribua à le sauver lorsqu'il fut blessé devant Douaumont.

Nous sommes heureux aujourd'hui de citer un autre habitant de la région, M. François Coepman, canonnier durant la guerre au 5e régiment de forteresse, natif de Wasquehal, où il vit toujours, domicilié 33, rue Voltaire.

C'est lui qui fut témoin de la blessure du sergent Maginot le 9 novembre 1914. Il était, en effet, l'un des douze volontaires qui composaient la patrouille du 44e territorial dans la périphérie de Douaumont.

Ils partirent le soir, franchirent les lignes, descendirent dans le bois des Haies où campait solidement l'ennemi.

Les balles pleuvaient et le canon faisait rage. Quatre hommes furent atteints. Maginot tomba. Les hommes le traînèrent durant quelque cent mètres vers les premières lignes. Mais le sergent pesait tant qu'il fallut l'abandonner à regret. C'est un peu plus tard seulement que le sergent Descamps et d'autres purent le ramener du côté français.

Voilà ce que nous conta M. F. Coepman. Il aimait beaucoup, dit-il, le sergent Maginot. Il l'admirait pour son audace, sa franchise et chaque fois que l'occasion se présentait, il demandait à patrouiller sous ses ordres.

Cela confirme, on le voit, le récit que nous avons déjà fait des souvenirs de M. F. Descamps.

Et ce trait, entre tant d'autres, prouve que la sympathie dont jouissait parmi ses camarades du front l'ancien ministre de la Guerre, n'était pas surfaite.

UN CABLE TENDU AU TRAVERS DE LA ROUTE DE SAINT-POL A ARRAS

Une automobile se jette sur l'obstacle

Vendredi soir, M. Thellier, habitant Arras, revenait en auto de Saint-Pol avec sa femme, quand à cinq cents mètres du pont de Jy, il aperçut un obstacle sur la route. Il ralentit son allure, puis tout à coup son pare-brise vola en éclats, lui occasionnant quelques légères blessures.

M. Thellier voulut se rendre compte aussitôt de ce qui avait pu se produire et constata qu'un câble d'acier avait été placé au travers de la route et attaché aux arbres.

Il remarqua en même temps deux individus prenant la fuite à travers champs, car d'autres automobilistes arrivaient à ce moment. Une enquête a été ouverte.

A la recherche des bandits de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix

LEUR VOYAGE A PARIS SE TROUVE CONFIRMÉ

Inlassablement les enquêteurs s'efforcent de retrouver les traces des deux bandits roubaisiens, Kistiaens et Ovaere, lesquels, dans la soirée de mardi dernier, s'introduisirent revolver au poing, dans le bureau auxiliaire des postes de la rue de la Fosse-aux-Chênes, et rançonnèrent devant les employées terrorisées une cinquantaine de mille francs.

Nous avons dit hier que l'on avait réussi à retrouver leur passage à Lens, Amiens et enfin Paris. De ce fait, un grand pas a été fait et tout porte à croire maintenant que la capture des deux malfaiteurs ne tardera plus longtemps.

Leur emploi du temps est reconstitué

Après de patientes recherches, la police mobile a réussi à reconstituer l'emploi du temps des voleurs après leur exploit. On se souvient que le coup de force a été tenté vers 19 h. 15, mardi dernier.

Poursuivis par deux jeunes gens, ils réussirent à faire perdre leurs traces place de la Nation, non sans avoir tiré plusieurs coups de revolver pour intimider leurs poursuivants.

De la première enquête, il ressortait qu'Ovaere et Kistiaens s'étaient dirigés vers la Belgique. Ceci a été confirmé. Les deux bandits se dirigèrent vers la Belgique en utilisant vraisemblablement des bicyclettes. Ils gagnèrent la frontière belge sans être inquiétés et ils passèrent la nuit dans une carrière près de Mouscron.

Ils continuèrent à se terrer pendant toute la journée de mercredi et ce n'est qu'à la tombée de la nuit qu'ils sortirent de leur tanière. Avec une audace cynique ils revinrent alors à Roubaix vers 20 h. 30 où on les retrouve dans un cabaret de la rue de l'Alma. Ils prirent là plusieurs consommations puis ils envoyèrent la fillette du cabaretier quérir un taxi place de la Gare. Quelques minutes après, la voiture arriva. Ovaere traita l'affaire et le chauffeur sans méfiance et sans aucunement se douter de l'identité des clients qu'il transportait, accepta de les conduire jusqu'à Amiens.

Les deux bandits sortirent donc de Roubaix le plus simplement du monde. Mais en cours de route, le chauffeur eut des soupçons qui se trouvèrent confirmés au prochain arrêt de la voiture, où le conducteur du taxi put à loisir dévisager ses clients.

Si on se met une minute à la place du chauffeur, on conviendra que le fait de véhiculer les deux gaillards comme Ovaere et Kistiaens n'a rien de réjouissant. Il n'osa faire voir qu'il avait reconnu les deux bandits mais il décida de les « lâcher » à la première occasion. A Lens, il simula une panne de voiture et c'est ainsi qu'il se débarrassa des deux indésirables. On sait qu'Ovaere et Kistiaens louèrent un deuxième taxi dans la cité minière et que dans ce véhicule ils gagnèrent Amiens puis Paris.

Pourquoi Paris ?

Nous disions hier que la raison qui avait décidé les deux bandits à se rendre à Paris était vraisemblablement dictée par la présence d'amis que les deux compères doivent avoir dans la Capitale.

On a fait l'autre jour une intéressante découverte à ce sujet. On a appris, en effet, qu'Ovaere, avant d'aller purger une peine de quatre ans de prison pour vol, avait travaillé à Bobigny, près Paris, pour le compte d'une société roubaisienne, qui faisait bâtir là-bas un immeuble. Ovaere doit donc connaître la capitale et, très certainement il s'y est fait des connaissances. On voit donc que ce voyage avait été prévu sans doute bien avant le vol.

D'autre part, nous avons dit qu'en quittant le taxi de Lens à la porte Saint-Denis, ils hélèrent un taxi parisien et donnèrent comme direction le XIIIme arrondissement, ce qui prouve de façon formelle qu'ils savaient où descendre, et se cacher.

La bombance après le vol

Nous avons déjà dit que l'on avait établi que le cambriolage de la maison vicariale de la rue Notre-Dame était également l'œuvre de Ovaere et Kistiaens. Les deux complices, après leur coup, s'étaient partagé leur butin — 2.300 fr. — chez le père de Kistiaens.

Puis lestés de leurs parts, ils s'en furent réveillonner également dans un café de la rue de l'Alma. Disons tout de suite que ce café n'est pas le même que celui d'où ils partirent en taxi mercredi.

Au cours de cette nuit, ils firent preuve d'une prodigalité insensée, payant à boire à tout le monde. Bracaval et Bryjant étaient de la partie et participèrent à la bombance monstre. Peu de jours après, ces deux derniers étaient arrêtés dans un autre cabaret où ils logeaient et situé également rue de l'Alma. On cite que, au cours de ce réveillon, ils débouchèrent dix-sept bouteilles de champagne!

Ceci donnera une idée de la vie effrénée que les deux gaillards mèneront à Paris, maintenant qu'ils ont en poche chacun près de 25.000 francs. Et c'est ce qui, très probablement, aidera à les faire pincer...

Des bruits fantaisistes

A Roubaix, on continue à parler beaucoup de cette affaire. Inconnus hier, Ovaere et Kistiaens sont maintenant le sujet de toutes les conversations. Les commentaires vont leur train. On en arrive même en certains cas à croire à une renaissance de la fameuse bande des Cagoules. Il y a pourtant une marge entre les uns et les autres et les deux cambrioleurs du bureau de postes de Roubaix et de la recette buraliste de Marcq-en-Barœul, pour si dangereux qu'ils soient, ne sont pas encore arrivés au degré de sauvagerie des Olivier et consorts.

Naturellement, on raconte sur eux mille histoires fantaisistes. Pour un peu, on les chargerait de tous les méfaits commis à Roubaix et dans la région depuis la guerre! Depuis leur coup de force de mardi soir, on croit les voir partout. Il ne se passe pas de jours qu'un zélé citoyen ne vienne aviser la police qu'Ovaere et Kistiaens ont été vus en tel endroit. Vendredi soir encore, un Belge était persuadé les avoir aperçus le long du canal. Comme il ne faut négliger aucune indication, la police se déplace... et ne trouve généralement que deux braves gens n'ayant avec les bandits qu'une lointaine ressemblance, parfois même pas du tout.

Hier, le bruit courait avec persistance qu'ils avaient été arrêtés à Paris et l'on donnait même d'amples détails. Là encore, on va un peu vite en besogne. S'il est vrai que les deux voleurs sont activement recherchés, ils ne sont pas encore arrêtés, encore que cette éventualité se trouvera peut-être prochainement réalisée.

Enfin, pour couper court à un « canard », disons que les sœurs de Kistiaens n'ont jamais été mêlées aux aventures de leur frère Daniel et qu'elles n'ont rien de commun avec la veuve Blondel, sœur d'Ovaere, actuellement détenue à Lille pour complicité dans l'affaire de la rue de la Fosse-aux-Chênes.

On retrouve trace du passage d'Ovaere et Kistiaens dans la banlieue parisienne

Le commissaire Bayard, de la Sûreté générale, a poursuivi ses recherches aux environs de Paris et notamment dans la région de Pantin, Drancy et Bobigny pour tâcher de retrouver la trace d'Ovaere et de Kistiaens.

A Bobigny, les enquêteurs se sont rendus chez un ménage de journaliers originaires du Nord qui étaient soupçonnés de les avoir hébergés. Effectivement, le couple reconnut qu'Ovaere et Kistiaens étaient bien venus à Bobigny. Malheureusement lorsque les enquêteurs se présentèrent, ils étaient déjà repartis.

Le journalier et sa femme précisèrent que leur amis étaient arrivés chez eux jeudi, vers 4 heures du matin. Ils y avaient passé la journée et à la tombée de la nuit, après avoir déjeuné et dîné avec eux, ils étaient repartis pour une direction inconnue, leur laissant la somme de deux cents francs pour les indemniser de leur dérangement.

Les policiers ont prié le couple de se tenir à leur disposition, car ils pourraient être éventuellement poursuivis pour recel de malfaiteurs.

D'autre part, les inspecteurs de la police judiciaire ont opéré des recherches dans le 13e arrondissement où Ovaere et Kistiaens ont également des amis. Ces recherches n'ont donné jusqu'à présent aucun résultat. On recherche également le chauffeur de taxi qui conduisit les bandits dans la capitale: on pense d'ailleurs que ce chauffeur ne tardera pas à se faire connaître car, n'étant soupçonné d'aucune complicité avec les bandits, il n'a pas de raison de se cacher plus longtemps.

La Ligue française du Coin de terre et du Foyer et les besoins du temps présent

L'œuvre de la Ligue française du Coin de terre et du Foyer est certainement l'une des plus appropriées aux besoins de notre temps.

Qu'est-ce qui fait les révoltés, les découragés, les sceptiques? C'est le déracinement, la besogne trop « standardisée », l'éloignement de la nature qui arrachent le travailleur manuel et intellectuel aux influences moralisantes et traditionnelles du cadre ancestral et naturel, au libre développement des facultés.

A l'ouvrier d'usine qui ne se sent plus que la pièce d'un mécanisme, donnez un jardin à cultiver; au locataire urbain enfermé dans un compartiment où sa pensée étouffe autant que son corps, donnez une petite maison et un coin de terre dont il sera le maître, où sa liberté pourra s'épanouir; et il se sentira redevenir un homme. Il reprendra le goût et la possibilité d'avoir des enfants, une famille. Il sera sauvé et la société en sera plus saine. D'autant plus qu'en ce moment, surtout, les bénéfices tirés de la culture d'un petit coin de terre ne sont pas à dédaigner et peuvent arriver à constituer une ressource salutaire pour la famille ouvrière.

C'est donc une sorte de retour à la terre, à la terre, « don essentiel et primitif que le Créateur a fait, à l'origine du monde, à la famille humaine », ainsi que l'a écrit l'éminent fondateur de la Ligue, l'abbé Lemire.

Le salut moral et matériel de notre pays demande que s'accentue ce retour à la terre qui rendra à la plante humaine des racines et de l'air respirable pour son âme comme pour son corps.

Aussi est-ce pourquoi nous nous faisons volontiers l'écho de l'appel adressé à ses amis anciens par la « Ligue du Coin de terre et du Foyer ».

Installée depuis sa fondation, il y a trente ans, rue Lhomond, la Ligue est obligée de quitter cet immeuble exproprié et s'établit 11, rue Saint-Romain, Paris (VIe). Cette installation nouvelle, le développement de ses œuvres entraînent pour la Ligue de lourdes charges; ses jardins ouvriers sont partout demandés et les menaces du chômage lui font un devoir de les multiplier plus que jamais.

Pour faire face à ces charges, la Ligue demande cent membres bienfaiteurs nouveaux s'engageant à verser une cotisation annuelle de cent francs. C'est sur le dévouement de ses amis anciens qu'elle compte pour les lui amener.

Elle espère qu'ils y parviendront rapidement malgré les difficultés de l'heure actuelle.

L'œuvre, d'ailleurs, n'en atténue-t-elle pas les effets pour ses bénéficiaires? Les membres anciens de la Ligue en connaissent mieux que personne l'excellence. Ils en seront les meilleurs apôtres.

LA QUESTION DES SALAIRES DANS LES MINES

Une réunion du Comité régional des Syndicats ouvriers, à Douai

Samedi matin et après-midi, le Comité des syndicats d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais a été amené à étudier la question de dénonciation, pour le 1er février, de la convention des salaires.

Le Comité aurait l'intention de demander une nouvelle audience au président du Conseil afin que la concurrence étrangère soit moins violente.

— L'ambassadeur de France et Mme de Fleurian ont offert un grand banquet en l'honneur des membres des Comités de France et de Grande-Bretagne, qui ont organisé l'exposition d'art français à Londres.

DERNIÈRE HEURE

Après la déclaration du Chancelier allemand

A New-York, les milieux financiers ne sont pas émus

New-York, 9 janvier. — Les milieux de Wall-Street n'ont pas été émus par les déclarations du chancelier Brüning.

Le chef d'une importante maison de banque a exprimé l'opinion que l'attitude allemande prépare probablement « des propositions de marchandage et qu'en fin de compte, un accord interviendrait pour que des paiements de quelque sorte soient effectués.

On laisse entendre que, même si les alliés répudiaient leurs dettes de guerre aux Etats-Unis, ces derniers n'en souffriraient pas dans une grande mesure. Peut-être, dit-on, les sommes ainsi perdues seraient-elles largement récupérées par la reprise de l'activité commerciale qu'un règlement en ce sens précipiterait.

L'impression en Belgique

La nouvelle officielle que M. Brüning refuse de payer les réparations allemandes a causé une vive impression. On s'attendait au renouvellement de la politique du chiffon de papier. Mais la nouvelle est douloureuse. Si la prochaine conférence internationale s'y arrête, c'est 600 nouveaux millions que le budget va devoir réclamer au pays.

Le projet de prolongation du mandat du Président Hindenburg

Les partis de l'opposition réservent leur réponse

Berlin, 9 janvier. — Ce n'est pas encore, aujourd'hui, que l'on saura si les partis de l'opposition nationale accepteront la proposition du chancelier Brüning, pour la prolongation du mandat du président Hindenburg. M. Hitler a informé, ce soir, le chancelier qu'aucune décision n'avait encore pu être prise et que celle-ci interviendrait, demain ou lundi. MM. Hitler et Hugenberg ont eu, cet après-midi, une conversation qui a duré plusieurs heures et, demain matin, M. Hugenberg doit avoir, à son tour, une entrevue avec le chancelier. Cette dernière conférence doit naturellement avoir une importance particulière pour le développement de la situation.

M. Luther est parti pour Bâle négocier une prolongation de crédit

Berlin, 9 janvier. — M. Luther, président de la Reichsbank est parti pour Bâle, pour assister à la réunion du Conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux. Il négociera, à cette occasion, la prolongation du crédit de réescompte de 100 millions de dollars qui a été accordé à la Reichsbank, par la Banque de France, la Banque d'Angleterre, la Federal Réserve Bank et la B. R. I.

On pense à Berlin que ce crédit sera renouvelé pour trois mois sans difficultés.

— **Suivant une statistique** (établie par la Fédération allemande de l'aviation, le nombre des amateurs se livrant au vol à voile s'élève actuellement à près de 10.000.

— **De Makassar (Iles Célèbes)**: Pendant une tempête dans le district de Kolakka, un arbre a été déraciné par le vent et s'est abattu sur deux boutiques indigènes qui ont été écrasées. Dix personnes ont été tuées et deux grièvement blessées.

Dernières nouvelles sportives

BOXE

Au Central Sporting-Club

Paris, 9 janvier. — La rencontre principale de la soirée organisée au Central Sporting-Club devait opposer le Français Vuillamy au champion de l'Afrique du Nord, Ali Ben Salé. Mais ce dernier n'étant pas en règle avec la Fédération Française de Boxe a été remplacé par le Français Barbotes. Le match s'est terminé par la victoire aux points de Vuillamy.

Résultats des combats préliminaires: Catégorie poids mi-moyen: En huit rounds de 2 minutes: Renoud jeune bat Cogvord aux points; Gée Curney bat Dardhain aux points. — En dix rounds de 2 minutes: Gouline et Freys font match nul. — Catégorie poids léger: En dix rounds de 2 minutes: Van Romp bat Demey, par knock-out en 1er round; — Catégorie poids plume: En dix rounds de 2 minutes: Bouchy bat Andry, aux points.

A Paris-Ring

Paris, 9 janvier. — Ce soir, à Paris-Ring, Huguenin (France) bat José Carp par knock-out à la deuxième reprise.

Matches préliminaires en six reprises: Sainter bat Aropian par arrêt de l'arbitre à la quatrième reprise; Ganer bat Gilles aux points; Bernard bat Lourmo aux points; Wateiard bat Agansi aux points.

HOCKEY

Le duel Stade-Racing

Le Stade Français et le Racing-Club de France se sont rencontrés ce soir, en hockey sur glace, au Palais des Sports.

En équipe première, le Stade Français a battu le R.C.F. par 3 buts à 2 après prolongation.

En équipe deuxième, le Racing a pris sa revanche en battant le Stade Français par 2 buts à 1.

NATATION

Le Challenge Levy

Paris, 9 janvier. — La finale du Challenge international Rolland-Levy de natation, opposait ce soir à la piscine Ledru-Rollin, les équipes du S.C.U.F. de Paris et du Ghent Swimming-Club de Gand. Pour le challenge, le S.C.U.F. a triomphé par 46 points à 34, bien qu'ayant été battu en water-polo par 17 points à 5.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 9 janvier.

Importations, 8.767; Américain, hausse 6; Brésilien, hausse 6; Egyptien, hausse 10.

	New-York		Nouv. contr.		New-Orléans	
Terme	Préc.	Jour			Préc.	Jour
Disp....	6.55	6.55	—.—	—.—	—.—	6.35
Janvier	6.38	6.38	—.—	—.—	—.—	6.35
Février	6.43	6.43	—.—	—.—	—.—	
Mars....	6.48	6.49	—.—	—.—	—.—	6.47
Avril...	6.55	6.56	—.—	—.—	—.—	
Mai....	6.64	6.64	—.—	—.—	—.—	6.63
Juin....	6.72	6.72	—.—	—.—	—.—	
Juillet..	6.81	6.81	—.—	—.—	—.—	6.80
Août...	6.89	6.90	—.—	—.—	—.—	
Sept....	6.99	6.94	—.—	—.—	—.—	7.00
Octobre	7.04	7.07	—.—	—.—	—.—	
Nov....	7.11	7.13	—.—	—.—	—.—	7.13
Déc....	7.17	7.19	—.—	—.—	—.—	

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 36.000; aux ports du Pacifique, 1.000; dans les villes de l'intérieur, 12.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 1.000; France et Continent, 13.000; pour le Japon, 1.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres: Sur Paris, 85.81; sur Bruxelles, 245.15; Esc. hors banque, 5 1/2 et 6; Prêt à court terme, 3/4.

New-York: Sur Paris, 3.91 15/16; Cib. transf. 3.910 1/8; sur Bruxelles, 13.89.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 320; à terme: Sur janvier, 105; mars, 109; mai, 114; juillet, 118; septembre, 124; octobre, 127; décembre, 131; janvier 1933, 132.

Revue du marché de New-York

New-York, 9 janvier. — Tendance soutenue à l'ouverture. La fermeté du marché des obligations pousse à l'optimisme. Cependant, en cours de séance, un mouvement de repli se dessine d'autant plus que les valeurs de tête semblent moins fermes. Cette réaction n'est pas mal interprétée par les intermédiaires qui l'escomptaient à la suite des progrès antérieurs. Bien que les gains soient conservés aux obligations, la clôture en général s'effectue en lourdeur.

Roubaix

Aujourd'hui, dimanche 10 janvier:

Aujourd'hui, saint Paul; demain, saint Théodore.

Soleil: Lever, 7 h. 45; coucher, 16 h. 12.

Lune: Nouvelle du 7; premier quartier le 13.

Bulletin météorologique pour la journée du 10 janvier (Région Nord): Mauvais temps, ciel couvert, brumeux avec pluies intermittentes; vent du Secteur Ouest; hausse diurne de température; minimum de température en hausse de 5° sur la nuit précédente.

Pharmaciens de garde: MM. Vandenbogaert, 63, rue Jules-Guesde; Gravelaine, 100, rue du Grand-Chemin.

Caisse d'Epargne: de 9 h. à 10 h. 30.

Œuvre de Saint-François-Régis, 42, rue Richard-Lenoir: de 10 à 12 h.

Bibliothèque pour tous, 17 bis, rue du Vieil-Abreuvoir: de 10 h. 30 à 12 h.

Caisse Ouvrière de Sainte-Elisabeth, 57, rue de Rocroi: de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Secrétariat Populaire Ste-Elisabeth, 57, rue de Rocroi: de 10 à 12 h.

Musée Wiaerts (Hôtel de Ville): de 10 à 12 heures.

Musée de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles: de 10 à 13 h.

Anciens des 162e et 362e R.I.: à 10 h., réunion trimestrielle, Café Beaucamps, place Ste-Elisabeth.

Union des Mutilés et Réformés: à 15 h., 3, rue de l'Espérance, fête enfantine.

Cercle Horticole: à 17 h., 126, rue de la Gare, assemblée mensuelle.

Hippodrome: à 15 h. et à 20 h. 30, « La Tain de 8 h. 47 ».

Central-Ciné-Théâtre: à 19 h. 30, « Ruy Blas ».

LA GRANDE TOMBOLA ANTITUBERCULEUSE